

*Notice interne de l'Administration des finances  
du Département des finances et des douanes<sup>1</sup>*

NOTE SUR L'ENTRETIEN ENTRE LE CHEIK AHMED ZAKI YAMANI,  
MINISTRE DU PÉTROLE ET DES RESSOURCES MINÉRALES D'ARABIE SÉOUDITE,  
ET LE CHEF DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES ET DES DOUANES,  
LE 11. 12. 1974 À BERNE

[Berne,] 12 décembre 1974

Ont également et notamment participé au déjeuner de travail: l'Ambassadeur Jolles, Directeur de la Division fédérale du commerce, M. l'Ambassadeur Thalmann, Secrétaire général du Département politique fédéral, et M. Siegrist, Directeur de l'Office de l'économie énergétique.

L'entretien s'est déroulé dans un climat ouvert, objectif et positif. À aucun moment de la discussion le Ministre séoudien n'a fait allusion à l'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale de l'énergie<sup>2</sup> ni au vote des Chambres fédérales sur l'UNESCO<sup>3</sup>. (Nota bene: au même moment, le Ministère des Affaires étrangères d'Arabie séoudite<sup>4</sup> faisait une vive démarche auprès du chef de notre mission diplomatique<sup>5</sup>.) Les points suivants ont été abordés dans la conversation:

---

1. *Notice (copie)*: CH-BAR#E2001E-01#1987/78#925\* (C.41.103.3.(21)). *Rédigée par F. Landgraf.*

2. *Cf. doc. 110*, dodis.ch/38752.

3. *Cf. doc. 126*, dodis.ch/38638, *note 2*.

4. *M. I. Massa'oud.*

5. *M. Casanova. Cf. son télégramme N° 43 au Département politique du 10 décembre 1974*, CH-BAR#E2001E-01#1987/78#729\* (B.75.21.(07)).



### *Prix du pétrole<sup>6</sup>*

Trois tendances existent à l'OPEP<sup>7</sup> (réunie dès le 12 décembre à Vienne). La première est en faveur d'une légère baisse des prix, la seconde pour une légère hausse, la troisième propose une forte hausse. L'Arabie séoudite est pour un gel des prix pendant un certain temps, voire pour une légère réduction (propos confirmé lors de la conférence tenue par M. Yamani à Zurich)<sup>8</sup>. L'Arabie séoudite est favorable à un prix unique (au lieu d'une redevance fiscale pour les sociétés intégrées et d'un prix de vente pour le pétrole nationalisé) et elle est opposée à l'indexation. Si le prix actuel est un peu trop élevé, il n'est pas question de descendre à 7 ou 8 dollars le baril comme le souhaiteraient les Américains.

### *Politique pétrolière*

De nouvelles structures sont envisagées pour le marché du pétrole. Les concessions d'extraction accordées aux sociétés intégrées seront entièrement retirées, voire nationalisées, l'État producteur restant l'unique propriétaire de ses ressources et pouvant ainsi fixer le prix de vente au puits. Pour le raffinage et la commercialisation des produits pétroliers («downstream operation») un partage est prévu entre les sociétés intégrées disposant des investissements et des circuits de distribution nécessaires et la société nationale du pays producteur. À défaut de la technologie et de l'infrastructure nécessaires, ces sociétés nationales rechercheront des formes de coopération («joint ventures») avec les sociétés nationales des pays importateurs. L'Arabie séoudite ne cherche donc pas à éliminer les sociétés intégrées du marché, mais à modifier le caractère de leurs opérations. Notre interlocuteur nous a fait comprendre indirectement qu'une collaboration bilatérale avec le secteur privé ou public suisse pour la vente, le raffinage et la distribution du pétrole séoudien dépendra uniquement de la rentabilité d'un projet déterminé<sup>9</sup>.

### *Prix du pétrole et situation économique générale*

L'Arabie séoudite est parfaitement consciente de la précarité de cette situation. Elle n'a aucun intérêt à aggraver les difficultés économiques, financières et monétaires des pays occidentaux industrialisés, car elle reconnaît sa dépendance de ces pays pour son propre développement industriel, l'apport de technologie et l'investissement des pétro-dollars<sup>10</sup>. Vu cette interdépendance, un dialogue menant à une collaboration s'impose.

6. Sur la crise pétrolière, cf. doc. 49, dodis.ch/39686, note 4.

7. Cf. la lettre de G. Stucky à la Division du commerce du Département de l'économie publique et au Secrétariat général du Département politique du 17 octobre 1973, dodis.ch/40709; la notice de J.-J. Indermühle, A. R. Hohl, e. a. du 20 septembre 1974, dodis.ch/40745 et la notice de E. Vallotton à J. Zwahlen du 16 septembre 1975, dodis.ch/40717. Sur les relations de la Suisse avec les pays de l'OPEP, cf. doc. 142, dodis.ch/37208, note 2.

8. Cf. la lettre de M. Casanova à E. Thalmann du 9 juillet 1974, dodis.ch/37745.

9. Sur les discussions en Suisse concernant des achats de pétrole en Arabie saoudite, cf. la lettre de E. Brugger à M. Casanova du 22 janvier 1974, dodis.ch/40708; la notice de P. Languetin du 26 février 1974, dodis.ch/40690; la notice de G. Kündig du 17 septembre 1974, dodis.ch/40665 et le procès-verbal de A. Fehr du 25 septembre 1974, dodis.ch/37746.

10. Cf. doc. 123, dodis.ch/39500, en particulier note 4.

### *Perspectives de négociation*

La priorité est au dialogue et à la nécessité d'éviter la confrontation par des mesures unilatérales. Si l'ONU n'est pas le cadre approprié de négociation, le projet de réunion à douze (français mais concerté avec l'Arabie séoudite)<sup>11</sup> est peut-être trop exigü. Le dialogue ne doit pas tarder même si l'on peut admettre que les trois groupes (producteurs, consommateurs et pays en développement) doivent concerter préalablement leurs vues<sup>12</sup>. Cette concertation ne devrait pas dépasser un certain stade afin d'éviter que les positions soient figées d'avance. Cependant, au-delà du prix les intérêts ne sont pas obligatoirement identiques chez les consommateurs (entre les États-Unis<sup>13</sup> et le Japon<sup>14</sup> par exemple qui ont des dépendances énergétiques fort différentes). La négociation doit inclure les matières premières en général (concession à l'Algérie).

### *Aide aux pays en développement*

L'Arabie séoudite a mis à disposition du FMI (Oil Facility Fund) 1,2 milliard de dollars. Elle consacre en outre 10% de son budget à l'aide au développement. Elle constate certaines difficultés tenant l'insuffisance d'institutions de distribution et de projets concrets. La création d'un nombre de fonds séoudiens est destinée à renforcer l'aide aux pays musulmans et à leur accorder une priorité<sup>15</sup>.

### *Placement des pétro-dollars*

Les critères sont la sécurité et le rendement. L'Arabie séoudite place actuellement à court terme dans les banques et les portefeuilles. Mais ces placements sont en fait à moyen terme parce qu'il n'y a aucun danger ni menace de retrait brusque et massif. Il est envisagé de placer à l'avenir en prises de participation et à long terme.

### *Développement national*

C'est la priorité pour l'affectation des revenus pétroliers. Le plan quinquennal en cours prévoit des investissements de 70 milliards de dollars (valeur 1974), dans une large mesure pour l'industrialisation. De graves problèmes de technologie et de personnel qualifié se posent. L'Arabie séoudite constate un certain manque d'élan des pays industrialisés à participer au développement du pays<sup>16</sup>.

11. Cf. la notice de P. R. Jolles du 8 novembre 1974, dodis.ch/40691.

12. Sur les négociations concernant des problèmes d'énergie, de matières premières et la collaboration économique au niveau multilatéral, cf. doc. 58, dodis.ch/40607, note 14; doc. 184, dodis.ch/40609 et doc. 185, dodis.ch/40610.

13. Cf. doc. 55, dodis.ch/38943, note 6.

14. Cf. le rapport politique N° 36 de G. E. Bucher à P. Graber du 30 octobre 1973, dodis.ch/39760.

15. Sur la pratique de l'aide payée et des «opérations triangulaires», cf. doc. 74, dodis.ch/38300, note 4.

16. Sur la visite de P. R. Jolles et F. Leutwiler en Arabie saoudite du 12 au 16 avril 1975, cf. doc. 142, dodis.ch/37208, note 5.

*Situation politique*

Le cheik qui a proclamé vigoureusement que son pays appartenait au monde libre<sup>17</sup> (répété à Zurich) a dit au sujet de la situation au Proche-Orient qu'elle était moins bonne qu'au début de cette année mais moins mauvaise qu'en automne dernier (à la veille de la guerre du Kippour)<sup>18</sup>. Il n'y a pas de menace de guerre immédiate mais la frustration des Arabes pourrait prendre une nouvelle ampleur si aucun progrès n'était réalisé dans le retrait des forces israéliennes. Mai 1975 pourrait être un mois critique à cet égard.

---

17. Cf. la lettre de M. Casanova à E. Thalmann du 30 juin 1974, dodis.ch/37736.

18. Sur le conflit du Proche-Orient, cf. doc. 22, dodis.ch/39248, note 2.